

La lettre d'information CGT/CFDT INDUSTRIE des TSEI

Lettre d'information N° 14
spécial CAP des TSEI-février 2016

Déclaration liminaire des organisations syndicales

A- Ordre du jour de la CAP du 25 février 2016

- 1-Mouvements
- 2- intégrations/positions (affectation/retraite)/état des effectifs

B- Informations supplémentaires

Vos représentants en CAP



Pour la CGT
Dominique RUMEAU TSCEI
DREAL Midi-Pyrénées
05 61 15 39 76
dominique.rumeau@developpement-
durable.gouv.fr
Patrick Fremaux TSPEI STRMTG
patrick.fremaux@developpement-
durable.gouv.fr



Pour la CFDT :
Lionel JOSSERAND TSPEI DIRECCTE
Bourgogne 07 77 23 20 19
lionel.josserand@direccte.gouv.fr

Déclaration liminaire de la CGT/CFDT-INDUSTRIE

Pour la CGT industrie : 5 points exposés dans cette déclaration liminaire

1-suite à la réforme territoriale, il y a lieu pour les services employeurs et la DGE de vérifier que les TSEI et notamment les TSCEI ne soient pas parmi les « perdants » des restructurations de services. Les postes bien dimensionnés pour les TSCEI sont déjà en voie de raréfaction, il serait dommageable pour le corps que celle-ci s'accélère au gré de la réforme. Ainsi, le schéma organisationnel de certaines DIRECCTE positionnant un IDIM puis un TSCEI en tant qu'adjoint devrait peut-être être fragilisé à l'avenir en considérant que des DIRECCTE envisagent de remplacer le TSCEI par un IIM comme cela

devrait être le cas en MP-LR. La CGT Industrie vous sollicite pour oeuvrer afin de conserver des postes de TSCEI dimensionnés.

2-Toujours sur la réforme territoriale, les remontées des fiches de proposition cette année pour les promotions par le tableau d'avancement et plus particulièrement des numéros 1 doivent se faire avec la plus grande attention en considérant que la réforme territoriale va faire passer des numéros 1 d'anciennes régions au rang de numéro 2 voire numéro 3 pour la région Aquitaine-Poitou-Limousin. Aussi, pour les régions qui ont fusionné, la CGT vous sollicite pour communiquer les 2 voire 3 premiers des régions pour que les OS puissent également mener un travail de vérification des parcours.

3- Considérant le travail efficace des OS en CAP que vous avez quelquefois salué, la CGT vous sollicite pour diffuser aux membre de cette CAP, la liste des TCSEI inscrit sur la liste d'aptitude d'accès à IIM. Sur cette liste aussi, nous devrions pouvoir dire des choses censées.

4- certaines DREAL anticipent de beaucoup la décision d'application de la RIFSEEP aux TSEI que vous espérez notamment ne pas voir aboutir. Celles-ci procèdent dès à présent lors du repositionnement des postes suite à la réforme territorial à la cotation des postes. Il serait bon de stopper ce processus qui devra de toute manière être revu et uniformisé sur le territoire par la DGE.

5- enfin, la DGE a-t-elle avancé avec le réseau des DIRECCTE sur la création des postes de TSCEI en développement économique ?

La CGT/CFDT demande que cette déclaration liminaire soit jointe au procès-verbal.

En réponse aux déclarations liminaires des représentants du personnel, la DGE a répondu :

1-Concernant la réforme territoriale, la DGE sera vigilante :

- sur l'évolution des agents lors des repositionnements. En amont le DGE, Pascal Faure va rencontrer la DRH du MEEM,
- à l'établissement des numéros 1 de chaque région pour l'élaboration du tableau d'avancement le plus juste possible,
- à la bonne affectation du niveau de postes B/B+. la DGE rappelle qu'elle est tributaire des employeurs mais qu'à chaque CAP, elle veille à une affectation cohérente.

2-Concernant la diffusion de la liste d'aptitude d'accès au corps des IIM pour les membres de cette CAP, la DGE va y réfléchir.

3-Concernant la RIFSEEP, la DGE a rappelé sa demande auprès de la fonction publique d'exclure les corps technique au motif de la multiplication des métiers et des employeurs et a indiqué que les arbitrages étaient proches. Elle a demandé au MEEM de lui faire remonter les cotations projetées, dès à présent par certains employeurs.

4-Concernant la modernisation des Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR, <http://www.fonction-publique.gouv.fr/parcours-professionnels-carrieres-et-remunerations>) qui impactera notamment l'appréciation de la valeur professionnelle des agents ; pour cette année le traditionnel exercice d'attribution des mois de réduction est reconduit. A l'avenir, bien que tout soit encore en débat ; il devrait y avoir des évolutions assez fortes.

5-Le MEEM maintient sa forte demande en TSEI ; il y aura cette année autant de recrutements que l'année passée et les compteurs seront acceptés.

6-Bien que cela soit encore au stade des débats au MINEFI, il se peut qu'il y ait un nouveau PMQ d'accès au corps des IIM.

7-Concernant la restriction des cycles de mobilité à 2 par an, rien n'est encore validé pour 2017.

8-Pour les nouveaux TSEI en « scolarité », la DGE diffusera lorsque cela sera nécessaire (en cas de difficulté) les pré-rapports de stage aux OS pour les informer.

9-Aucune convention de MAD n'est caduque ; il n'y a pas de souci en la matière.

10-Concernant la création de poste de TSCEI en dev éco au sein des Direccte, ce point est évoqué ce vendredi 26 février par la DGE avec le réseau des Direccte, dans l'optique des prochaines circulaires.

11-Enfin, la DGE a pleinement conscience du problème de l'examen pro d'accès au grade de TSPEI pour les classes normales et réfléchit à une éventuelle suppression de l'épreuve technique. La réflexion est toujours en cours et les OS seront avertis des conclusions de ces réflexions.

A- Ordre du jour de la CAP du 25 février 2016

1-Mouvements

Les mouvements suite à mutation sont regroupés dans les tableaux en fin de document.

2- retraite/état des effectifs/.....

a-état des effectifs au 01 février 2016

	TSEICN	TSPEI	TSCEI	Total
Effectifs en nombre	170 / 171 dont 5 F	319 / 322 dont 85 F	320 / 322 dont 77 F	809 / 815
Effectifs en %	21,01%	39,43%	39,56%	100 %

B-retraite/détachement

retraite au premier trimestre 2016

Georges Laporte	TSCEI DREAL Auvergne
Dominique Yvon	TSCEI DREAL Centre
Guy Dumont	TSCEI DREAL Auvergne
Jean-Louis Beucherie	TSEICN DREAL Centre
Yves Le Joly	TSEICN MAD Min Intérieur
Michel Basdevant	TSPEI DREAL LR-MP

Détachement

Stéphane Guilpain DREAL Aquitaine-Poitou-Limousin (art L4139-3)

B-informations supplémentaires

La liste des correspondants en région de la CGT industrie.

Région Basse et Haute Normandie: Jean-Yves Lecoine TSCEI DREAL

Région Auvergne/Rhone Alpes : Pierre Gouillardon TSPEI DIRECCTE

Région Ile de France: Jean-Michel RESLINGER DRIEE

Région Limousin, Poitou-Charente, Aquitaine :Emmanuel Flahaut TSPEI DREAL

Région Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon: Dominique RUMEAU TSCEI DREAL

Région Nord-Pas de Calais:/Picardie :Yves Gilles IIM DREAL

Région PACA: Elisabeth Sandon TSCEI DIRECCTE

Région Lorraine/Champagne-ardenne et Alsace : Eric Steib DREAL

Corse : Gilles Moles

Réseau des Direccte : Patrick FREMAUX

Pour les agents situés dans une région dépourvue de correspondant pour l'instant, vous pouvez contacter Dominique Rumeau.

Toutes les informations, sur le site internet <http://www.centrale-finances.cgt.fr/spip.php?rubrique223>

Circulaire SUMATRA N°15 TSCEI du 8 décembre 2015		
Intitulé du poste	Noms des candidats	Candidat retenu
PAS DE POSTE A POURVOIR		
CIRCULAIRE MOBILITE 2eme niveau (les postes non-vacants ne font pas l'objet « d'une ligne »)		
179522 DREAL CENTRE / UD 37	VERNE Patricia	VERNE Patricia
180728 DRIEE / UT EAPPC chargé de mission grand paris	PARICHON Mireille	Poste hors cœur de métier pris par autre corps
181018 DIRM Marseille à Sète	René paul Cuenot	Pas le bon niveau de grade
181380- DREAL HN inspecteur	Jean-Jacques Huet	JJ Huet avec promotion
181421-responsable subdi fonctionnelle	Roman Olivier	avis défavorable
181497-STRMTG chargé d'affaire remontée mécanique	Denis Curbélié	Poste attribué à un autre corps/hors cœur de métier
181701-DREAL NPDC Picardie-inspecteur sub 1	Hencelle Alain	Poste refermé à ce grade
183081-DREAL NPDC Picardie-inspecteur sub 5	Hencelle Alain	Vu en post-cap
182946-DDT 37 mission logement	Patrice Longe	Pas le bon niveau de grade
181505- STRMTG-adjoint au chef du bureau sud-ouest	Denis Curbélié	Poste attribué à un autre corps/ hors cœur de métier
181304 DDT39 / SEREF	BOLEAT Olivier	BOLEAT Olivier
181917 DRIEE / UD93	GEORGE Dominique	GEORGE Dominique
182594 DRIEE / SES	GORLIER Didier	GORLIER Didier avec promotion
Circulaire SUMATRA N°16 TSEICN / TSPEI du 8 décembre 2015		
ALPC / DIRECCTE Aquitaine tech métrologie	CHAPUIS Dominique	CHAPUIS Dominique
CIRCULAIRE MOBILITE 1ER NIVEAU (les postes non-vacants ne font pas l'objet « d'une ligne »)		
179013 LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRENEES / UD 31	LANEUVILLE Vincent	LANEUVILLE Vincent
181376 NORMANDIE / DREAL 76 UD RD 76	MOREAU Brice	MOREAU Brice
DREAL PDL inspecteur	Perronnie Albin rapp conjoint	Perronnie Albin
179013 DREAL LR MP inspecteur Colomiers	Laneuville vincent	Laneuville Vincent
179533 DREAL Centre Orléans inspecteur carrière	Girault Didier	Girault Didier
183134 DREAL Alsace inspecteur	Lee Woo Hyun	Arbitrage DGE
DEAL Guyane inspecteur mines	Heloir olivier	Heloir olivier
181704 DEAL Martinique inspecteur risques chroniques	Platon Karine	Pas le bon niveau de grade
182952 DDT 37 mission logement	Longe Patrice	Avis défavorable/hors cœur de métier
179221 DDT 69 instructeur commerce et police navigation	Jean-jacques Durand	Poste pris par un autre corps/Hors cœur de métier

Attention : une coquille d'intitulé de poste ou de numéro de poste ... est toujours possible ; seul les documents de l'administration font foi.